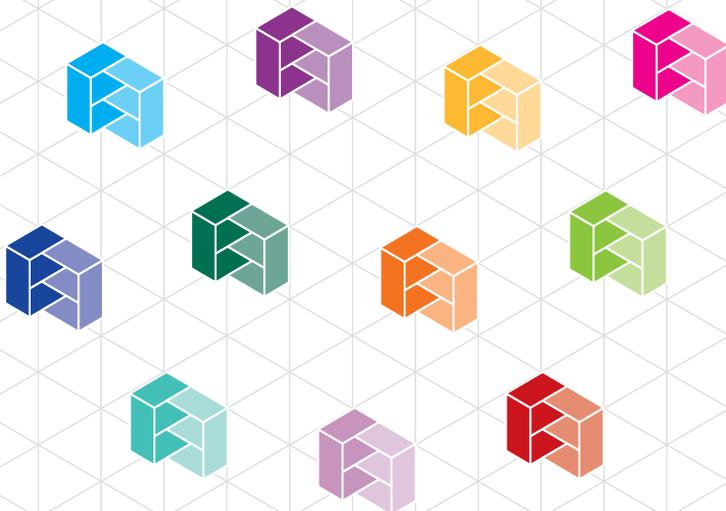


CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS



LIVRET DES BONNES PRATIQUES



Conception graphique

Délégation à la communication - bureau de la création graphique
et de la production multimédia

Impression

Atelier d'impression du MENESR



AVANT-PROPOS

Le pilotage des Campus des métiers et des qualifications est fondamentalement académique et régional. Cependant, le processus d'appel à projets puis de labellisation permet d'assurer la cohérence nationale du dispositif. Le niveau national, c'est aussi celui des outils d'aide à la construction et au développement des Campus, des outils par essence non prescriptifs. Ils sont fournis notamment par le guide des Campus. Le niveau national, c'est aussi celui du repérage et de la diffusion des bonnes pratiques¹, d'où ce livret qui complète le guide. Comme ce dernier, il résulte d'un travail coopératif qui a mobilisé un très grand nombre d'acteurs.

Nous avons dû, pour composer ce livret, faire des choix pour de ne pas trop l'alourdir. Toutes les bonnes pratiques relevées n'ont pas été retenues. Ne figurent ici que les plus caractéristiques. Par ailleurs, pour l'édition suivante, les témoignages d'acteurs relevant tant du monde économique que des collectivités territoriales seront davantage sollicités : le triptyque fondateur des Campus est bien celui constitué par la formation, les entreprises et les territoires².

Daniel BLOCH, président du comité interministériel d'expertise des Campus

Jean-Pierre COLLIGNON, inspecteur général de l'éducation nationale

Philippe GROSSEMY, ancien délégué à l'enseignement technique de l'académie de Caen

Francis MICHARD, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Clermont-Ferrand

¹ Une bonne pratique est une pratique ou une expérience qui a prouvé sa valeur ou qui est mise en œuvre de manière efficiente (ce qui nécessite qu'il y ait eu évaluation) et qui est transposable dans un autre contexte. Une bonne pratique n'est donc pas une solution unique mais a pour vocation à proposer un éventail de possibilités susceptibles d'inspirer une action adaptée à une situation précise. Les conditions de réalisation inhérentes à une pratique interdisent la construction d'un modèle unique et toute tentative de la transformer en recette.

² Nous remercions Catherine Moalic (Dgesco) et Caroline Cuinat (Dgesip), copilotés de la mission Campus, pour leur appui.



SOMMAIRE

1 LES CAMPUS, VECTEURS DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

2 LES CAMPUS, DES OUTILS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3 LES CAMPUS, LABORATOIRES DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE

4 LES CAMPUS, ENRICHIS PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

5 LES CAMPUS, DES PARCOURS COMPLETS DE RÉUSSITE POUR LES JEUNES ET AUX ADULTES

6 LES CAMPUS, À LA SOURCE D'UN NOUVEAU MODE DE PARTENARIAT ENTRE LES ACADÉMIES ET LES RÉGIONS

7 ANNEXE

1.

**Les Campus, vecteurs
du progrès économique,
sociétal
et environnemental**

◀▶ LES CAMPUS, VECTEURS DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les Campus se doivent d'être des vecteurs de progrès économiques, sociétaux et environnementaux. Ils contribuent à l'aménagement des territoires tout en étant ouverts à l'international.

Les Campus actuels ont été classés en onze groupes d'activités :

- ▶◀ alimentaire et agroalimentaire : 4 Campus ;
- ▶◀ chimie et biotechnologies : 4 Campus ;
- ▶◀ création, design, audiovisuel : 7 Campus ;
- ▶◀ infrastructures, bâtiment, éco-construction : 9 Campus ;
- ▶◀ matériaux, matériaux innovants : 6 Campus ;
- ▶◀ mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes :
13 Campus ;
- ▶◀ numérique, télécommunications : 5 Campus ;
- ▶◀ services aux entreprises, logistique : 2 Campus ;
- ▶◀ systèmes innovants, mécatronique : 5 Campus ;
- ▶◀ tourisme, bien-être, gastronomie : 12 Campus ;
- ▶◀ transition énergétique, éco-industrie : 10 Campus.



LE CAMPUS HABITAT, ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ÉCO-CONSTRUCTION, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Campus est partenaire du cluster piloté par l'agglomération Nîmes métropole « Énergies renouvelables et éco-construction » lui-même en lien avec les pôles de compétitivité Derbi et Trimatec. Ce cluster a pour vocation la mise en réseau de plus de 300 acteurs privés et publics du secteur du bâtiment. Le Campus dispose d'une plateforme dotée d'équipements éoliens récents (en partie des dotations des acteurs de la filière) utilisés dans le cadre de la formation initiale mais aussi de la formation continue des salariés. La plateforme a pour mission d'aider tous les acteurs de la filière y compris par la mise en place de modules de formation spécifiques. À titre d'exemple, sa tour de vingt-six mètres sert de support d'entraînement au travail en hauteur et à la formation aux gestes de secours propres au milieu éolien. De nombreuses sociétés utilisent cet équipement afin d'assurer les recyclages réglementaires en matière de sécurité de leurs salariés opérant dans le Sud de la France.

Pour répondre aux besoins du monde économique une formation de technicien de maintenance en parc éolien on shore a été mise en place (titre RNCP et validation BZEE allemand – label reconnu internationalement par les professionnels de l'éolien).

mireille.gandin@ac-montpellier.fr

Ce Campus contribue à la mise en place d'une filière éolienne française et plus globalement au développement des énergies renouvelables. L'implication est régionale – en proposant aux professionnels de la région des prestations et des formations de statuts divers (diplômes, titres, standards internationaux) tant initiales que continues –, mais également nationale (en lien avec d'autres Campus du secteur) – en contribuant à la mise en place du BTS maintenance des systèmes, option équipements éoliens dans le cadre des travaux des CPC du ministère.



LE CAMPUS FORÊT-BOIS, NOUVELLE AQUITAINE

La filière forêt-bois représente en France 450 000 emplois directs et indirects, dont 260 000 emplois industriels. La France est située au 3^e rang (après la Suède et la Finlande) en termes de surface forestière en Europe. Avec une surface boisée de près de 1,8 million d'hectares et un taux de boisement de 43 %, l'Aquitaine est la première région forestière de France métropolitaine. La filière forêt-bois occupe une place significative dans l'économie régionale. Le périmètre de la filière part de la création de la matière première – la sylviculture – et décline toutes les activités de transformation successives jusqu'au produit fini.

Les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur se sont structurés au sein du consortium Capforest (convention Aquitaine de partenariat pour les sciences et techniques de la forêt et du bois – Inra, Irstea, université de Bordeaux, UPPA, BSA, ESB, Ensap, FCBA, Xylofutur, Efiatlantic). Durant cette même période, le pôle de compétitivité Xylofutur a permis de fédérer et de rassembler les laboratoires et les acteurs professionnels et industriels et de faire émerger des actions collectives et des innovations porteuses d'avenir pour l'ensemble du secteur.

Le Campus forêt-bois porté par le lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul-lès-Dax, en relation avec le pôle de compétitivité Xylofutur et avec l'université de Bordeaux associe très étroitement les établissements de l'éducation nationale, des lycées agricoles, mais aussi l'ENS des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine ou encore l'école supérieure d'architecture et des paysages. La constitution d'un réseau de partenaires permet une plus grande lisibilité économique de ce secteur très morcelé. Les parcours de formation complets s'inscrivent dans un parcours bac-3 à bac+8, accompagnant les mutations technologiques. Ils permettent, en alliant les différentes voies, de répondre aux besoins des entreprises. L'apport des laboratoires de recherche et de l'enseignement supérieur

est fondamental aussi bien au niveau de l'innovation que de l'image de la filière auprès du grand public.

joelle.floquet@ac-bordeaux.fr

Ce Campus permet de fédérer les acteurs régionaux (professionnels et établissements de formation et de recherche assurant des prestations de tous niveaux) afin de rendre lisible et cohérente cette importante filière économique régionale et nationale. Il est à noter que ce Campus associe le ministère de l'Agriculture. La lisibilité, en particulier des enseignements supérieurs, contribue à développer l'attractivité de la filière notamment vis-à-vis des jeunes.



LE CAMPUS FERROVIAIRE, INDUSTRIES AUTOMOBILES ET ÉCO-MOBILITÉ, HAUTS-DE-FRANCE

La stratégie recherche innovation pour une spécialisation intelligente 2014-2020 (SRI-SI) inclut en région Hauts-de-France un domaine d'activité stratégique transport et éco-mobilité.

Le Campus ferroviaire industries automobiles et éco-mobilité (FIAEM) a toute sa pertinence pour répondre aux besoins de nouveaux métiers et de nouvelles compétences. Il facilite par ailleurs le développement des projets des entreprises et donc l'emploi régional dans les secteurs du ferroviaire, de l'industrie automobile et de l'éco-mobilité très implantés dans cette région.

Le Campus se veut rassembleur des acteurs de la formation professionnelle autour de ces filières économiques sur le territoire d'excellence du Valenciennois. Le Campus a pour ambition de mettre en synergies 14 lycées publics et privés, les centres de formation des apprentis, divers organismes de formation, les établissements d'enseignement supérieur (UVHC – université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) et écoles d'ingénieurs, les laboratoires de recherche, le technopole Transvalley ainsi que les branches professionnelles (UIMM, Aria – Association régionale de l'industrie automobile –, AIF – Association des industries ferroviaires– et le Gipco – groupement des

industries de la plasturgie et des composites) ainsi que les entreprises du secteur. Un plan d'actions a commencé à être mis en œuvre.

stephanie.marichez@ac-lille.fr

Ce Campus est fortement soutenu par les acteurs du monde économique concerné. Le secteur du ferroviaire joue un rôle essentiel au niveau de cette région. Il est à noter que le conseil régional et le rectorat soutiennent fortement le concept de Campus comme outil structurant du développement économique.



LE CAMPUS PROCÉDÉS ET MATÉRIAUX INNOVANTS, GRAND EST

Le thème du Campus correspond à un axe de développement de la région quant à sa vocation industrielle et plus particulièrement la fabrication additive et les matériaux composites (le Campus s'articule avec le contrat d'objectifs territorial « industrie » dont la dimension emploi est centrale). Porté par le lycée François Bazin de Charleville-Mézières, il regroupe des établissements de tous niveaux proposant des formations identifiées comme porteuses d'avenir dans les métiers de l'industrie métallurgique, que ce soit en formation initiale (scolaire et apprentissage) et continue. La présence de la Direccte et de l'UIMM aux réunions des acteurs du Campus facilite la coordination avec les entreprises ainsi que le lien avec le pôle de compétitivité Matériaux. Les thèmes du Campus sont : la fabrication additive (l'un des « procédés innovants », thème central du Campus d'où le développement d'une plateforme pédagogique, de recherche et de développement, de transfert de technologie intitulée Platinum 3D), la fonderie du futur et la numérisation des processus de production, les chaînes numériques associées, les composites, l'outillage (thématique transversale stratégique des procédés de fabrication). Cette dynamique a abouti à un co-financement d'équipements « high tech » réparti entre les industriels locaux, les fonds Feder et les collectivités territoriales et installés chez les acteurs du Campus.

L'impact direct sur les entreprises se traduit par des prestations de fabrication pour tester ces nouvelles technologies, des actions de recherche avec des entreprises partenaires et des laboratoires de recherche (six programmes de recherche-thèses et doctorats-sont en cours sur Platinium3D).

marc.gueniot@ac-reims.fr

Ce Campus est en lien direct avec les enjeux économiques régionaux. Il est étroitement lié aux milieux économiques d'un territoire très industriel. Il contribue au maintien de ses activités traditionnelles grâce à l'introduction de nouveaux procédés et au développement de la productivité.



INDUSTRIES DE LA MER : UN RÉSEAU QUI S'ENRICHIT

Le projet 2016 Campus Normandie des métiers de la mer, à Cherbourg-Octeville, est porté par le Cnam. Il est présenté par la région Normandie et par les académies de Caen et Rouen, mais aussi par la direction interrégionale de la mer. Ce Campus complète le Campus des métiers de la mer de la région Bretagne, à Brest, avec des donneurs d'ordre et des entreprises de nature profondément différente. Un autre projet, centré également sur les industries de la mer, est porté par l'université de Toulon. Il permettra de prendre en compte la façade méditerranéenne.

philippe.grossemy@ac-caen.fr

jean-claude.thuret@ac-nice.fr

Ces Campus, dont deux sont actuellement en projet, visent à conforter la dimension maritime de notre pays en particulier dans des régions où sont présents des acteurs aussi divers que la Marine nationale, des constructeurs de bateaux mais également d'autres structures flottantes ou immergées liées, par exemple, aux énergies marines renouvelables. Ces Campus sont soutenus par les acteurs économiques (grands constructeurs, Campus naval France, Marine nationale) et les régions concernés.



LE CAMPUS PRODUITS AGROALIMENTAIRES, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Campus d'Auvergne produits agroalimentaires offre une gamme étendue de formations, du CAP au doctorat, sous statut scolaire ou en apprentissage, en formation initiale ou continue. Il est porté à la fois par le lycée agricole Georges Pompidou d'Aurillac et par l'unité d'Aurillac de l'IUT de l'université de Clermont, qui constitue l'établissement support de ce projet. La création d'un BTS technico-commercial dans le domaine de l'agroalimentaire a été effective à la rentrée scolaire 2016 et est portée par deux établissements voisins, situés à Saint-Flour : un lycée de l'éducation nationale et un lycée agricole qui mutualiseront leurs moyens pour mettre en place cette formation.

francis.michard@ac-clermont.fr

Ce Campus contribue à soutenir un secteur économique important en Auvergne qui représente 19% de l'effectif salarié de l'industrie avec pas moins de 482 entreprises de toute taille.



LE CAMPUS TEXTILE, MODE, CUIR, DESIGN, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Campus des métiers et des qualifications «Textile, mode, cuir et design» s'inscrit dans le cadre d'un engagement permanent des acteurs de l'industrie, de la formation, de l'État et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre d'une politique destinée à «pallier les effets des crises économiques ayant impacté la filière, d'encourager les entreprises dans le développement de leur activité et de sécuriser les parcours professionnels des salariés». Cet engagement est formalisé par un contrat d'objectifs emploi-formation signé par les partenaires en février 2014. Le Campus s'appuie sur un réseau déjà très actif. Porté par le lycée La Martinière-Diderot, il prolonge la dynamique du réseau «textile-mode-cuir», de la plateforme technologique «Text'in» il associe les acteurs de la filière cuir

et le lycée du Dauphiné de Romans. Le Campus est en liaison avec le pôle de compétitivité Techtera « Textiles techniques et intelligents ». Le Campus associe les établissements d'enseignement supérieur concernés et intervient dans toutes les voies de formation, des orientations stratégiques sont définies et mises en œuvre.

pierre.piekielko@ac-lyon.fr

Ce Campus contribue au maintien d'un savoir-faire et au développement de nouvelles activités.

La région Rhône-Alpes est la première région de France en termes de production pour le textile et l'habillement. Le contrat d'objectifs emploi-formation textile-mode-cuir établit un diagnostic des forces et faiblesses du tissu industriel et de l'appareil de formation, précise les enjeux et fixe les objectifs de développement. Le Campus des métiers y est identifié comme l'une des actions prioritaires à mettre en œuvre.

2.

**Les Campus, des outils
pour l'aménagement
du territoire**

LES CAMPUS, DES OUTILS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Désormais, la fonction aménagement des territoires remplie par les Campus est bien reconnue. Il existe certes des Campus dans les grandes métropoles, construites notamment sur leurs acquis économiques historiques, mais les Campus se développent également, et souvent de façon plus remarquable encore, dans les villes moyennes, là où sont réunies des activités de formation au niveau secondaire mais aussi supérieur – liées à la présence de petites universités pluridisciplinaires, d'antennes universitaires, d'IUT avec des activités de recherche, mais aussi d'établissements du second degré avec des « apprenants » de toutes natures, élèves et étudiants, apprentis et « auditeurs » de la formation continue. Bien sûr les entreprises attachées à leur développement local et les collectivités territoriales les accompagnent.



LE CAMPUS D'YZEURE, PÉPINIÈRE ET RÉSIDENCES D'ENTREPRENEURS

Le Campus propose des formations allant du CAP jusqu'au doctorat compte tenu de ses liaisons fortes avec les universités. Ces formations couvrent de nombreuses spécialités, en ébénisterie, en sculpture, en cristallerie, en ferronnerie, en conception et en réalisation de mobiliers, etc. avec de nombreux artistes-résidents. Le Campus, fortement soutenu par des entreprises locales mais aussi nationales, implantées ou non sur le site (Chanel, Saint-Louis, Lalique, Daum) tout autant que par les diverses collectivités territoriales, a développé ses propres outils de formation en prenant notamment appui sur des écoles européennes intervenant dans ses domaines d'activités (design, céramiques, verres, etc.). Le Campus en partenariat avec le conseil régional, le conseil départemental de l'Allier, la communauté d'agglomération de Moulins et la chambre régionale des métiers de l'artisanat a mis en place une pépinière de designers, dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat destiné à des étudiants en design diplômés au niveau master. Quatre jeunes résidents en sont bénéficiaires depuis octobre 2015.

fbromont@ac-clermont.fr

En partenariat avec les collectivités, les Campus des métiers et des qualifications sont sources d'innovation en matière d'accueil et d'accompagnement.



LE CAMPUS LUMIÈRE INTELLIGENTE ET SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE DURABLES, AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

À Lyon, le projet de Campus lumière intelligent et solutions d'éclairage durables est articulé à un centre d'innovation scientifique et technique qui verra le jour en 2018 : **Lumen, la Cité de la lumière.**

Porté par le Cluster Lumière, Lumen sera un outil de pointe pour faire de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes un centre de compétence mondial de la lumière.

Ce centre sera :

- ▶ un réseau de laboratoires ;
- ▶ une concentration de moyens techniques dédiés à la lumière unique en Europe ;
- ▶ un lieu pour fédérer toutes les énergies et libérer la créativité ;
- ▶ une inscription dans la stratégie régionale d'innovation et les priorités du Grand Lyon ;
- ▶ une complémentarité idéale avec les autres secteurs d'excellence régionaux : santé, bâtiment intelligent, image, etc.
- ▶ un outil de développement économique puissant et original.

Le Campus des métiers et des qualifications lumière intelligente et solutions d'éclairage durables sera intégré au site Lumen.

p.baradoux@cluster-lumiere.com

Les Campus des métiers et des qualifications s'inscrivent totalement dans les grands projets grâce à une coopération innovante avec le monde économique. Ils permettent tout à la fois de mieux former les jeunes en s'adaptant aux besoins du monde du travail et d'anticiper les mutations économiques. Une façon pour les Campus de contribuer à ce que les entreprises se préparent aux défis de demain.

Par ailleurs, les Campus de l'académie de Grenoble, situés sur le territoire de Haute-Savoie, métiers de l'hôtellerie et tourisme de montagne de Thonon-les-Bains et mécanique connectée de Passy se constituent comme un point d'ancrage pour le développement de projets transfrontaliers entre la France et l'Italie.



LES CAMPUS HAUT-SAVOYARDS AU CŒUR D'UN PROGRAMME DE COOPÉRATION FRANCO-ITALIEN

Dans le cadre du programme de coopération transfrontalière européenne entre la France et l'Italie, Alpes latines coopération transfrontalière (Alcotra) dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des populations, le développement durable des territoires et des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers grâce à une coopération touchant l'économie, l'environnement et les services aux citoyens, les Campus haut-savoie s'inscrivent naturellement dans cette dynamique éducative et formative franco-italienne (Deffi), l'objectif étant d'accompagner, par la formation, le développement de compétences professionnelles adaptées et reconnues aux besoins de l'espace transfrontalier (Val d'Aoste-Piémont). Il s'agit donc de mieux connaître les réalités économiques de cet espace et d'analyser les perspectives d'emplois. Un des enjeux est aussi d'inciter et de favoriser, durant la formation, la mobilité professionnelle en développant le bilinguisme et les échanges avec les partenaires (partenaires économiques et établissements de formation) au sein de cet espace.

yves.guyot@ac-grenoble.fr

Les Campus des métiers et des qualifications sont clairement identifiés pour assurer la veille technologique, envisager l'adaptation de l'offre de formations, promouvoir les relations et projets partenariaux pour favoriser l'emploi sur un territoire transfrontalier à fort potentiel de développement économique.

Si les Campus remplissent la fonction d'aménagement des territoires, ils constituent désormais des appuis incontournables permettant d'allier emploi, formation, recherche, innovation et développement économique dans les régions.

Ainsi la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur déploie une « stratégie économique de spécialisation » par l'implantation d'« opérations d'intérêt régional (OIR) », l'enjeu étant clairement d'agir de manière prioritaire en direction des filières d'avenir porteuses de croissance et d'emploi et de territoires d'excellence.

LES CAMPUS DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET LES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL (OIR)

Cinq principes gouvernent les OIR, en phase avec la dynamique des Campus des métiers et des qualifications : spécialiser, concentrer, fédérer, mobiliser et coordonner, identifier et rayonner.

Aujourd'hui, les services de la région se structurent progressivement pour rendre opérationnelles 12 OIR : Industrie du futur, Thérapies innovantes, Smart Grids, Smart City, Smart Mountain, Naturalité, Énergies de demain, Industrie navale et maritime, Logistique et mobilités durables, Technologies clés, E-Santé-Silver économie, Tourisme et industries culturelles.

La volonté politique est d'adjoindre à chaque OIR un Campus des métiers et des qualifications. Les Campus sont par conséquent pleinement inscrits dans la démarche en matière d'emploi, de formation, d'innovation et de développement économique, aussi bien de la région académique Paca que du conseil régional Paca. Pour exemple, le Campus régional des métiers de la mer (projet 2016) viendra s'intégrer à l'OIR industrie navale et maritime.

Quant à celui du Campus des métiers et des qualifications de la relation client en Provence-Alpes-Côte d'Azur labellisé en 2014, de par sa nature transversale, sera en support de plusieurs OIR.

denis.herrero@ac-aix-marseille.fr

corinne.clerissi@ac-nice.fr

L'expérience acquise et les avancées obtenues donnent aujourd'hui la maturité nécessaire pour conduire une réflexion globale et systémique sur la place des Campus dans l'environnement académique et régional en inscrivant l'ensemble des partenaires inter-Campus dans une démarche stratégique commune.

3.

**Les Campus, laboratoires
de l'innovation
pédagogique pour
l'enseignement
professionnel
et technologique**

◀▶ LES CAMPUS, LABORATOIRES DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

Les Campus des métiers et des qualifications sont destinés à devenir des pôles d'excellence pour l'enseignement professionnel et technologique. Ils sont aussi ouverts à la voie générale (cf. annexe de la loi du 8 juillet), ce qui renforce le sens donné aux formations allant jusqu'au bac+5 ou au bac+8. Ils contribuent à la fois à élever le niveau de qualification et à faciliter l'insertion professionnelle à tous les niveaux. Ils participent à la découverte des métiers et au développement de la relation système éducatif/monde économique. Leurs structures en réseau les installent dans le paysage de l'enseignement et de la formation professionnelle comme un lieu privilégié de l'innovation pédagogique.

Les principaux thèmes abordés sont :

- ▶◀ le développement de parcours de formation, en réalisant en particulier un continuum bac-3 à bac+5, notamment par le développement de relations et de projets inter-niveaux ;
- ▶◀ l'individualisation et la personnalisation de ces parcours ;
- ▶◀ les parcours « mixtes » et plus globalement la prise en compte de tous les statuts (statuts scolaire et d'étudiant, d'apprenti, formation continue des adultes) ;
- ▶◀ l'amélioration de la dimension « professionnalisante » des formations (développement de la relation système éducatif/monde économique, situations pédagogiques « authentiques » dans les établissements de formation, chantiers-écoles, amélioration de la qualité des stages et des PFMP, projets partagés avec des entreprises, numérique, amélioration du lien enseignement général/enseignement professionnel, adaptation locale des diplômés, etc.) ;

- ◀▶ la découverte des métiers et plus globalement du monde économique ;
- ◀▶ des projets internationaux afin de développer la mobilité des élèves et des étudiants ;
- ◀▶ la formation continue des professeurs.



UN PROJET INTER-NIVEAUX : LE PROJET LIGHTNING – SAINT-EXUPÉRY

Durant l'année 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire de la disparition de l'écrivain et aviateur Antoine de Saint-Exupéry, le Campus aéronautique Auvergne au travers de l'institut français de mécanique avancée, du lycée Roger Claustres et avec l'appui de l'université Blaise Pascal, lui rend un hommage en réalisant la maquette de l'avion P 38 Lightning dans lequel il fut abattu durant la seconde guerre mondiale. À partir des plans papiers relevés sur l'épave, deux groupes d'ingénieurs de l'Ifma et d'étudiants de l'université Blaise Pascal modélisent cet avion en 3D (avec le logiciel Catia), ainsi que la maquette à réaliser, à l'échelle 1/4. Les apprenants du lycée Roger Claustres se répartissent le travail de réalisation, dans un dialogue avec les élèves ingénieurs. La maquette est alors fabriquée par des élèves préparant le CAP, le bac pro et des formations complémentaires, tant sous statut scolaire, d'apprenti ou de stagiaire de la formation continue. Ils mettent en œuvre différentes compétences en usinage, travail des matériaux composites, chaudronnerie aéronautique, ébénisterie et peinture. Ainsi, les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue et enseignants du Campus ont pu tirer profit d'une conférence de Luc Vanrell puis d'une conférence retraçant la vie d'Antoine de Saint-Exupéry.

La maquette du Lightning a été exposée en de nombreuses occasions sur la base aérienne de Cognac, dans le hall de l'aéroport de Clermont-Ferrand ou encore au Mondial des métiers à Lyon.

stephane.granseigne@ac-clermont.fr

Ce Campus propose des projets pédagogiques et culturels inter-niveaux associant élèves et étudiants. Ces projets traduisent une stratégie de mise en œuvre de parcours de formation continus, allant de bac-3 à bac+5, la communication directe entre élèves et étudiants pouvant être porteuse de nouvelles ambitions conduisant à des poursuites d'étude.



LE PLASTICAMPUS D'OYONNAX ET LES PARCOURS DE FORMATION

La dynamique générée par le label Campus a permis de mutualiser les actions de formation en optimisant l'offre, en créant des parcours de formation inter-niveaux et inter-filières (projets partagés entre étudiants de BTS et élèves de baccalauréats professionnel et/ou technologique, regroupements partiels des étudiants de trois sections de BTS – CPI, ERO et Europlastics – grâce à une modularisation locale des référentiels, espaces de formation inter-niveaux et partagés entre différentes sections « gommant » la logique de structure). Le Campus apporte des réponses aux nombreuses attentes des industriels partenaires notamment en termes d'adaptation des personnels aux fortes évolutions technologiques. La professionnalisation des demandeurs d'emploi non qualifiés a permis de pourvoir de nombreuses offres d'emplois non satisfaites dans le bassin et de mettre en place une véritable stratégie de formation tout au long de la vie. Les actions du PlastiCampus s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement industriel du bassin du Haut Bugey et dans les axes de travail du contrat objectif emploi formation de la plasturgie en région Auvergne-Rhône-Alpes. patrick.gaillard@ac-lyon.fr

Ce Campus a développé la logique de parcours grâce à une organisation modulaire de la formation qui favorise des situations pédagogiques prenant appui sur la réalité industrielle ainsi que des projets inter-niveaux et inter-filières. Les espaces de formation « décloisonnés », partagés au même moment, contribuent à cette logique ainsi qu'une grande souplesse dans l'organisation des emplois du temps.



LE CAMPUS DESIGN ET HABITAT, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET L'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le Campus innove en matière de parcours de formation et de sécurisation des parcours : en créant des passerelles du CAP au bac+ 5 et en accompagnant les jeunes dans leurs choix.

Il développe de nouvelles formations, met en place une plateforme de Lean-construction – en liaison avec un laboratoire de recherche – permettant de former, en même temps, des jeunes du bac pro au diplôme d'ingénieur.

Il contribue à faire évoluer les formations en partant des besoins en compétences des entreprises.

michel.sauzet@dac-lyon.fr

Ce Campus a également développé une logique de parcours et de formation individualisés en prenant appui sur des outils numériques.

LE CAMPUS AÉRONAUTIQUE, NOUVELLE-AQUITAINE

Le Campus contribue à la mise en place de parcours mixtes.

Le statut de l'élève de troisième année du baccalauréat professionnel aérostructure est laissé au choix, en formation initiale ou en apprentissage avec le concours de l'entreprise Stelia Aérospace.

En cas de réussite au baccalauréat professionnel, un contrat à durée déterminée d'un an peut être proposé par Stelia Aérospace (CDI à l'issue si le CDD est concluant) ou un contrat d'apprentissage de 2 ans en BTS aéronautique au lycée Marcel Dassault.

monique.fouilloux@dac-poitiers.fr

Ce Campus propose des parcours mixtes grâce aux relations étroites établies avec les entreprises de l'aéronautique.



LE CAMPUS DE LA PRODUCTION CULINAIRE TERRE-MER ET DE LA GASTRONOMIE, NOUVELLE-AQUITAINE

Cette action consiste à créer et à valoriser des jumelages entre les sept établissements agricoles du Campus et les sept établissements de l'éducation nationale, dont les deux lycées hôteliers de l'académie de Poitiers. Chaque jumelage permet de mettre en valeur un produit emblématique de la région (agneau, miel, pineau, huitres, etc.).

Le produit est issu d'un établissement agricole, il est transformé par des élèves de la filière hôtellerie-restauration. La collaboration entre ces deux réseaux permet une meilleure connaissance mutuelle, une mise en valeur des produits régionaux, en présence de chefs cuisiniers et de producteurs.

monique.fouilloux@ac-poitiers.fr

Ce Campus propose des mises en situation sous la forme d'évènements associant tous les acteurs de réseau et les acteurs du monde professionnel concerné. Cet exemple est à rapprocher des multiples concours permettant de mobiliser élèves et étudiants.



UN PARTENARIAT CONSEIL RÉGIONAL/ENTREPRISE/RECTORAT ET CAMPUS

Une convention de partenariat tripartite a été signée entre le rectorat de l'académie de Nancy-Metz, l'entreprise Schneider Electric et le conseil régional portant sur le développement des compétences en matière d'efficacité énergétique. Le Campus des métiers et des qualifications énergie et maintenance est pilote de ce partenariat.

La première action engagée, appelée lycée énergie expérience (LEE), consiste à développer une ingénierie pédagogique s'appuyant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de quatre lycées de la région Lorraine pour optimiser la consommation énergétique dans les quatre établissements ciblés, promouvoir les métiers de l'efficacité énergétique et faire évoluer l'offre de formation initiale et continue sur les métiers du management de l'efficacité énergétique.

Un programme de formation des demandeurs d'emploi et des salariés des entreprises concernées par cette filière au cœur du Pacte Lorraine et des élèves et étudiants en formations initiale, scolaire et par apprentissage, est en cours de déploiement.

Le projet bénéficie de l'appui du WWF France dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Schneider. WWF intervient pour sensibiliser des jeunes lorrains aux éco-gestes et éco-comportements en lien avec les réalisations du projet LEE. Il est à noter que ce partenariat a donné naissance au dépôt d'un nouveau titre professionnel, celui d'« énergie manager ».

anne-marie.messe@ac-nancy-metz.fr

Le Campus des métiers et des qualifications et les établissements associés deviennent un support pédagogique en grandeur réelle des formations en liaison avec un grand acteur professionnel du secteur ; la mise en œuvre des solutions se faisant par des chantiers d'applications.

Par ailleurs, il constitue une vitrine support de communication de l'efficacité énergétique active et de ses métiers.



LE CHANTIER-ÉCOLE DE FÉCAMP

Le premier chantier-école pour l'éolien a été ouvert en Normandie à Fécamp, fruit d'un partenariat entre la région de Haute-Normandie, EDF Énergies nouvelles et le Campus des métiers et des qualifications des énergies et de l'efficacité énergétique. Ce chantier-école est installé dans l'enceinte de la cité scolaire Descartes-Maupassant de Fécamp où des élèves peuvent se former aux métiers de la maintenance éolienne sur des engins du type de ceux en service sur les champs d'éoliennes. Il s'adresse aux élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BTS, mais également aux futurs ingénieurs ainsi qu'aux enseignants-chercheurs. Il est ouvert 12 mois sur 12 pour la formation continue.

EDF Énergies nouvelles a fourni les composants d'une éolienne ; la région Haute-Normandie a pris en charge les frais d'installation. Ce chantier-école accompagne le chantier de mise en place d'un parc éolien offshore, au large de Fécamp, ce qui nécessite une main d'œuvre qualifiée et le développement d'un tissu de PME et TPE.

didier.pinel@ac-rouen.fr

Les Campus constituent des outils de premier choix afin d'implanter des chantiers-écoles qui, en tant que structures fédératives, garantissent l'usage par une large variété d'établissements. Cette affectation participe à la concrétisation du concept de réseau. Les chantiers-écoles permettent par ailleurs de proposer des situations pédagogiques très professionnalisantes et ce pour tous les statuts de formés.



LE CAMPUS AÉRONAUTIQUE DE NANTES - SAINT-NAZAIRE ET LES SITUATIONS DE FORMATION AUTHENTIQUES

Les Campus contribuent au rapprochement entre l'École et l'entreprise, notamment parce que, vu des entreprises, le paysage devient beaucoup plus lisible, avec un dispositif de formation permettant de mettre en place des actions communes de façon tout à la fois plus ample et plus aisée. Un exemple de réinvestissement en formation de ces relations est donné par le Campus aéronautique de Nantes - Saint-Nazaire où une mutualisation des équipements entre les établissements de formation du secteur aéronautique – du CAP à la licence professionnelle – a été organisée selon un système qualité emprunté à l'industrie aéronautique. Ce système comporte une traçabilité des opérations, une gestion de la maintenance et une gestion des stocks. Il a été mis en place par les chefs de travaux et les enseignants. Il permet d'assurer un suivi des équipements et des matériels. Il nécessite de nommer des enseignants référents en charge du suivi des plateaux techniques en lien avec les chefs de travaux et d'utiliser une plateforme numérique de suivi de réservation des salles spécialisées.

Mais, au-delà, cette transposition des organisations industrielles nourrit la pédagogie et permet aux apprenants d'acquérir une culture de la qualité. Elle libère par ailleurs du temps pour les enseignants en limitant le nombre de réunions opérationnelles. Ce temps est réinvesti dans un groupe stratégique de pilotage constitué des chefs d'établissement, des chefs de travaux et des enseignants avec l'objectif tout à la fois d'optimiser les parcours des étudiants, mais aussi de mieux cibler les investissements à réaliser, en puisant dans l'intelligence collective.

jean-pierre.moreau@ac-nantes.fr

Ce Campus a développé la relation École-entreprises avec le secteur économique concerné. Cette relation permet de faire évoluer l'organisation de la gestion des enseignements et de proposer des situations pédagogiques représentatives du monde professionnel.



LE CAMPUS INDUSTRIE DES ÉNERGIES, NORMANDIE

Visit (virtual immersive solution for industrial training) permet de s'immerger en temps réel dans la réalité virtuelle d'un contexte industriel, de découvrir des environnements contraints, de s'entraîner à des interventions ou développer des capacités de communication en mode « jeu sérieux ».

Ce système est le fruit d'un consortium entre partenaires industriels (EDF et Oreka – société d'ingénierie du numérique), établissements de formation et structures facilitatrices (technopôle Cherbourg Normandie, Novimage) fédérées par le Campus.

celine.leroy@ac-caen.fr

Le Campus contribue à la mise en place d'outils numériques pour la formation et/ou la découverte des métiers quand les installations réelles sont trop dangereuses (pour un début de formation), trop éloignées ou d'accès très réglementé ou encore trop onéreuses pour être installées dans un établissement scolaire.



DÉVELOPPER DES FORMATIONS POUR LES PROFESSEURS DES ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS ET LES AUTRES

Les Campus, par leur connaissance du tissu industriel et des enjeux économiques locaux, sont des terreaux de développement pour les stages de découverte ou de formation pour les enseignants, comme ceux développés par le Centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions (Cerpep). Ces périodes d'immersion en entreprise permettent aux enseignants de découvrir des enjeux de société, des métiers ou des technologies. Ainsi, le Campus énergie efficacité énergétique et le Campus industrie des énergies s'associent pour développer un programmes de découverte de l'industrie nucléaire en Normandie : « le nucléaire, de la production d'électricité au traitement du combustible » et un programme de formation d'une semaine avec intervention de professionnels, de chercheurs et d'enseignants sur le domaine de l'éolien celine.leroy@ac-caen.fr et philippe.calonne@ac-rouen.fr

La connaissance fine du tissu industriel, des enjeux économiques locaux, des technologies dont disposent les Campus permet de construire des parcours d'immersion en entreprises très intéressants pour tous les personnels de l'éducation nationale. Cela permet d'alimenter leur connaissance des métiers ainsi qu'une mise à niveau pour les professeurs des enseignements technologiques et professionnels. Des partenariats à développer avec les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe).

4.

Les Campus, enrichis et portés par l'enseignement supérieur et la recherche

LES CAMPUS, ENRICHIS ET PORTÉS PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Autant le rapprochement des établissements de l'enseignement secondaire avec ceux de l'enseignement supérieur et la recherche est exigible pour l'attribution du label « Campus des métiers et des qualifications », autant il devient incontournable pour le développement et le rayonnement des Campus. Le Campus se situe alors, au travers de la mutualisation de ressources et de pratiques innovantes, comme une structure fédératrice de nouveaux parcours de formation de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, en appui de la recherche et des acteurs économiques.

Les établissements de l'enseignement supérieur sont porteurs, au sein des Campus des métiers et des qualifications, de projets pédagogiques qu'ils proposent aux établissements de l'enseignement secondaire quels que soient les voies de formation et le statut de l'apprenant.



DÉVELOPPER DES PROJETS INTERDISCIPLINAIRES : ACADÉMIE DE CAEN

Œuvrer pour l'ambition des jeunes, apporter des perspectives d'avenir, donner du sens aux apprentissages tels sont les objectifs d'un projet de découverte des technologies de l'éolien mis en œuvre dans une classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel et développé avec le soutien des partenaires du Campus industrie des énergies. Au programme : construction d'éoliennes avec les enseignants de technologie, test de performance dans la soufflerie de l'IUT avec un enseignant du DUT génie industriel et maintenance, visite d'un parc éolien terrestre, informations métiers et projets industriels autour des énergies marines renouvelables. celine.leroy@ac-caen.fr

Par la mise en relation d'établissements du secondaire, du supérieur et d'industries, les Campus des métiers et des qualifications facilitent **le développement de projets pédagogiques interdisciplinaires en phase avec l'actualité économique.**

Dans la loi du 22 juillet 2013 organisant l'enseignement supérieur et la recherche, est exprimé le souhait de donner la priorité aux bacheliers professionnels en sections de techniciens supérieurs et aux bacheliers technologiques en institut universitaire de technologie.

Les Campus des métiers et des qualifications facilitent les passerelles bac pro/BTS et bac techno/DUT en donnant l'occasion de les mettre en œuvre et de les accompagner.

Dans la construction, la valorisation et la sécurisation des parcours de formation, l'enseignement supérieur contribue de façon majeure à la réussite des Campus.



IMAGINER DES DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ ADAPTÉS AUX BESOINS DES CAMPUS

Le Campus tourisme, hôtellerie et restauration de Nice s'est doté d'un atelier auquel participent des professionnels, des représentants de l'enseignement secondaire et des universitaires pour favoriser la création et la valorisation de formations dans le champ visé.

La réflexion a conduit à la création de deux diplômes d'université (DU) ayant vocation à faciliter l'accès aux études supérieures de jeunes issus de baccalauréat professionnel. Un troisième DU a été créé, post-BTS, en réponse à la sollicitation d'une entreprise partenaire du Campus.

corinne.clerissi@ac-nice.fr

À des questions d'insertion professionnelle et d'adaptation à l'emploi, l'enseignement supérieur peut apporter des solutions dans la création de diplômes ajustés à de nouvelles compétences attendues par le milieu économique.

Lorsqu'il s'agit de construire un projet de Campus, la proximité de l'enseignement supérieur et de la recherche peut apporter de nouvelles perspectives en termes de pilotage et d'organisation, lesquelles renforcent le continuum de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur.



LES IUT : POUR LES CAMPUS, DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Le Campus mécatronique, matériaux intelligents, capteurs et objets connectés implanté à Bourges est copiloté par l'IUT dont le directeur est aussi directeur adjoint du laboratoire pluridisciplinaire de recherche en ingénierie des systèmes en mécanique et énergétique.
alain.chanteraud@ac-orléans-tours.fr



UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS, TÊTE DE RÉSEAU CAMPUS

Le Campus bois d'Épinal, au cœur de la forêt vosgienne, a pour établissement support l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois. Celle-ci fait bénéficier le réseau Campus de ses laboratoires de recherche, du Critt bois, de relations internationales touchant à l'ensemble de ses secteurs d'activités : la première transformation, les industries du panneau, les industries papetières, de l'emballage, du bâtiment, de l'énergie, ou encore du meuble.
pascal.triboulot@univ.lorraine.fr



L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON COMME TÊTE DE RÉSEAU CAMPUS

L'université d'Avignon et des pays de Vaucluse (UAPV) a joué un rôle moteur dans la constitution du projet de Campus agrosciences, agroalimentaire et alimentation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui l'associe aux lycées, aux CFA du Vaucluse ainsi qu'aux chambres consulaires et aux chambres des métiers. Il est relié au pôle de compétitivité Terralia. Le fonctionnement opérationnel du Campus repose sur quatre chargés de mission apportés par l'université, la région, les fédérations professionnelles auxquels s'ajoute un ingénieur pour l'école (IPE).

claude.garnier@ac-aix-marseille.fr



UN DOUBLE PILOTAGE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET UNE LIAISON FORTE AVEC LES PROFESSIONNELS, ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Les actions mises en place pour le démarrage des Campus ont systématiquement associé trois composantes, secondaire, supérieure et professionnelle. Ainsi le premier Campus de l'académie de Clermont-Ferrand, Campus aéronautique Auvergne (C2A) est animé, depuis 2015, par un « groupe-projet » qui tient des réunions opérationnelles hebdomadaires. Ce « groupe-projet » est constitué de représentants d'établissements « tête de réseau » (chef de travaux du lycée Roger Claustres et enseignante de l'Institut français de mécanique avancée (Ifma), de représentants du rectorat, de chargés de mission auprès du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic) et des représentants de l'agence régionale de développement économique (Arde) qui assurent la relation avec les entreprises. L'Arde agit selon une lettre de mission co-signée par le recteur et le président de région, et bénéficie pour les actions qu'elle mène alors d'un financement du conseil régional. Dans la formule de pilotage qui sera installée sur chacun des Campus des métiers et des qualifications, il s'agira de conserver ces

composantes : enseignement supérieur, enseignement secondaire, professionnels.

francis.michard@ac-clermont.fr

Au-delà des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), la gouvernance des Campus peut s'appuyer sur des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), mais aussi sur une tête de réseau constituée d'un établissement d'enseignement secondaire et d'un établissement d'enseignement supérieur en lien avec des laboratoires de recherche et des professionnels.

5.

**Les Campus, des parcours
complets de réussite pour
les jeunes et les adultes**

LES CAMPUS, DES PARCOURS COMPLETS DE RÉUSSITE POUR LES JEUNES ET LES ADULTES

Désormais la formation professionnelle s'inscrit plutôt dans une logique de parcours que dans une logique de structure. Les Campus des métiers et des qualifications, de par leur structuration en réseaux d'établissements de formation de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, favorisent ces parcours de formation qu'ils soient en formation initiale, sous statut scolaire, par apprentissage ou en formation continue. Dans un contexte de formation professionnelle tout au long de la vie, les jeunes et les adultes trouvent dans les Campus une réponse à un projet personnel. La diversité des établissements de formation en lien avec le monde économique et la recherche constitue aussi une force dans la construction de nouveaux parcours, notamment au travers de la mixité de parcours.



CONSTRUIRE DES PARCOURS DE FORMATION MIXTES SÉCURISÉS EN PARTENARIAT AVEC ENEDIS (ERDF)

Le partenariat avec ERDF dans le Campus d'Égletons et avec EDF dans le Campus de Felletin prévoit des parcours de formation mixtes sécurisés. L'objectif de ces parcours mixtes est d'élever le niveau de qualification initiale en sécurisant les cursus, depuis le baccalauréat professionnel (sous statut scolaire) jusqu'au brevet de technicien supérieur sous statut d'apprenti. La convention entre les acteurs prévoit que durant les trois années de baccalauréat professionnel, EDF et ERDF proposent des périodes de formation en milieu professionnel sur différents sites de production ou de gestion de l'énergie. Par ailleurs, l'Association limousine des challenges, spécialisée dans l'accompagnement des élèves et des étudiants dans des projets

développant le sens de l'entrepreneuriat et du travail collaboratif, organise un tutorat de tous les jeunes.

vilma.herbet@ac-limoges.fr

Le Campus des métiers et des qualifications offre les conditions de réussite de la mise en œuvre de la mixité de parcours avec son réseau d'établissements proposant les différentes voies de formation. Par contre ces conditions ne sont réunies que si le secteur professionnel se mobilise tout au long du parcours autant sur la période de formation sous statut scolaire que durant le contrat d'apprentissage.



PROPOSER DES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE POUR DES FEMMES

Au regard des enjeux de la filière sur le territoire, une part importante de l'action du Campus porte sur l'information, au travers de journées de découverte des plateaux techniques, de parcours de formations en métallurgie et plasturgie, de l'organisation de visites d'entreprises, de participations à divers forums ou expositions, de création d'évènements avec les branches à destination des acteurs de l'orientation, de l'insertion et des acteurs de la formation.

Exemples : l'évènement Pro-pulsion tour de l'UIMM dans l'Aisne à la rentrée scolaire pour une vingtaine de collègues ; l'action de valorisation avec la maison de l'emploi et de la formation des métiers industriels à destination d'une centaine de femmes débouchant pour une quinzaine d'entre elles à des parcours de formation dans la filière.

pascal.oyer@ac-amiens.fr

Les Campus des métiers et des qualifications représentent une configuration privilégiée pour répondre aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 mars 2014).

Lorsque les Campus des métiers et des qualifications accueillent des entreprises naissantes, ils sont au cœur d'un processus d'identification des compétences professionnelles, lequel est essentiel dans l'élaboration de parcours de formations.



HÉBERGER UNE START-UP POUR INITIALISER DE NOUVELLES FORMATIONS

S2P est une société du secteur de la plastronique. Créée en novembre 2014, elle a pour objectif d'intervenir auprès de clients industriels très en amont de la fabrication pour leur permettre d'intégrer des fonctions intelligentes sur les plastiques et cela dans le but d'optimiser la compacité, la fiabilité, la masse et les coûts du produit global.

L'objectif de S2P est de créer ainsi une filière française de fabrication de « produits plastiques intelligents » en mettant à la disposition des entreprises des solutions de développement et de fabrication spécifiques. Cette entreprise a été installée pour 3 ans au sein du Campus plasturgie d'Yonnax afin d'accélérer son développement. Pour le Campus il s'agit non seulement de permettre la croissance d'une start-up mais également de créer la première plateforme plastronique nationale, d'anticiper la construction de locaux rationnels permettant la création d'un pôle plastronique et de créer puis de mettre en place des formations mises au point avec le concours des développeurs.

christophe.chapuis@ac-lyon.fr

Héberger une jeune entreprise en devenir dans un Campus des métiers et des qualifications témoigne de sa vocation à se rapprocher du milieu économique en mutualisant des ressources. C'est à la fois une action de communication et de promotion, mais surtout une action qui permet aux jeunes et aux adultes de se représenter en vraie grandeur des problématiques de développement économique d'une entreprise.

C'est aussi l'opportunité d'initier des projets pédagogiques partagés entre les différents acteurs du Campus en appui de situations professionnelles réelles, qu'elles soient de R&D ou de réalisation, qui donneront du sens aux apprentissages. Mais c'est également en temps réel, la détection en ressources humaines de nouvelles compétences professionnelles attendues qui donneront lieu à l'élaboration de nouveaux parcours.

Pour une meilleure insertion professionnelle, les Campus des métiers et des qualifications peuvent élaborer des parcours adaptés au regard de problématiques posées par un territoire économique en termes de compétences professionnelles spécifiques attendues.



PROPOSER UNE COLORATION INDUSTRIELLE D'UN DIPLÔME, ÉVALUÉE PAR DES PROFESSIONNELS

Les étudiants du BTS maintenance des systèmes de production bénéficient de travaux pratiques de maintenance sur le chantier école EDF du site de l'Afpa, équipé de maquettes chantier identiques aux matériels des centres de production nucléaire. Ils se familiarisent à des interventions de base sur la robinetterie et les machines tournantes. À l'issue de ce programme, les apprenants sont évalués par des formateurs EDF, et obtiennent un certificat de formation.

celine.leroy@ac-caen.fr

De par leur mode de construction, les diplômés professionnels du CAP au BTS peuvent se colorer dans le respect des référentiels de formation au travers notamment d'activités professionnelles négociées avec les acteurs du monde économique. Cette co-formation au sein du Campus est reconnue par un certificat qui apporte une plus-value au diplôme préparé.

De même lorsque les certifications professionnelles ne répondent pas complètement aux attentes d'un secteur professionnel, il reste possible dans le cadre d'un Campus des métiers et des qualifications de réfléchir à un parcours professionnel qualifiant adapté.



CRÉER UNE FCIL SUR UN NOUVEAU MÉTIER.

Pour répondre à l'évolution du métier de chef d'équipe dans le secteur du bâtiment, un projet d'ouverture de formation complémentaire (FCIL), post-baccalauréat professionnel, est en construction avec les organisations professionnelles. Il intègre un CFA, la formation continue et des EPLE, et repose, en termes de compétences, sur une matrice verticale et horizontale correspondant à tous les corps de métiers du bâtiment.

michel.sauzet@ac-lyon.fr

Les Campus des métiers et des qualifications, en lien avec les autorités académiques et le conseil régional, peuvent porter des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) initiées avec un secteur professionnel. Ces formations permettent d'acquérir une qualification spécifique à un domaine professionnel en adéquation avec le marché de l'emploi.

Pour se développer et rayonner les Campus des métiers et des qualifications ont besoin d'être lisibles et visibles. À cet effet les actions de communication qui permettront de mieux identifier les parcours de formation sont indispensables.



CONSTRUIRE SA COMMUNICATION

Pour faire connaître le Campus aéronautique Poitou-Charentes, celui-ci a organisé une conférence sur l'avion Marcel Bloch MB 152 – un avion de combat de la seconde guerre mondiale – en partenariat avec la société Dassault aviation de Paris en décembre 2015.

Le Campus a participé au Salon international de l'aviation à Paris-Le Bourget en juin 2015 pendant une semaine, sur le stand Aéroteam Poitou-Charentes, avec l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace-École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (Isae-Ensm) du Futuroscope de Poitiers. Par ailleurs, le Campus a participé à l'opération Les Ailes de l'avenir en accompagnant des lycéens sur leur projet d'orientation à volet aéronautique sous la forme d'un concours comprenant la rédaction écrite de leur projet soumise à un jury et un oral d'entretien. Le jury était composé de la direction du lycée Marcel Dassault, des membres du musée de l'aéronavale et du Lions Club de Rochefort. Les huit premiers classés ont gagné une visite des usines Airbus de Nantes et de Saint-Nazaire accompagnés de leurs parents

monique.fouilloux@ac-poitiers.fr

Au-delà des actions de communication, les Campus des métiers et des qualifications s'organisent pour que le sentiment d'appartenance à un collectif de jeunes et d'adultes soit une réalité.

6.

**Les Campus, à la source
d'un nouveau mode de
partenariat entre les
académies et les régions**



LES CAMPUS, À LA SOURCE D'UN NOUVEAU MODE DE PARTENARIAT ENTRE LES ACADÉMIES ET LES RÉGIONS

Les nouvelles « grandes régions » – mais aussi les nouvelles métropoles – doivent concevoir et mettre en œuvre des projets économiques et sociétaux, prenant notamment en compte l'aménagement des territoires, l'évolution démographique, la compétitivité des entreprises ainsi que l'éducation et la formation. Dans ce paysage, les Campus des métiers et des qualifications peuvent être structurants à condition de **mettre en place un système de pilotage adapté. L'élaboration d'un plan prévisionnel de déploiement et de suivi des Campus est nécessaire.** Ce plan se doit de prendre en compte les enseignements secondaires, le supérieur, la recherche et les dispositifs d'innovation et de diffusion technologique. Il convient également de tenir compte des contrats d'objectifs territoriaux emplois/formation.

Dans la nouvelle organisation des académies, **le comité régional académique (CRA) devient l'espace de concertation pour accompagner les Campus en place et réfléchir à de nouvelles implantations.** Cet espace de réflexion doit permettre une vision partagée entre les circonscriptions d'académies. Compte tenu de la nature même des Campus, cette vision doit être confrontée à celle de la région au sein d'une instance spécifique copilotée par le président du conseil régional et le recteur de la région académique. Outre les acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur (éducation nationale et autres ministères concernés), du monde économique et social, il est nécessaire que les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et les délégués à la recherche et à la technologie (DRRT) soient associés à ces travaux.

L'évolution des formations professionnelles est liée à la politique arrêtée au sein du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Crefop) et au sein du comité académique de l'éducation nationale, l'avis de ces deux instances doit être sollicité dans le cadre du processus de labellisation.

Bien qu'ils soient des outils structurants de l'offre de formation, il convient cependant de bien distinguer les Campus d'autres réseaux d'établissements de formation regroupant un ensemble de structures de formation sur une même thématique ou sur une filière (innovation pédagogique, diplôme, articulation collège/lycée/CFA, filière à petit ou à grand flux, etc.). Tout réseau d'établissements n'a pas vocation à devenir un Campus.

Ces différents éléments conduisent à mettre en place une animation académique des réseaux et des Campus, à désigner un référent Campus. Quel statut pour un Campus permettant un réel pilotage et suivi de l'activité, une participation de tous les acteurs concernés, une gestion des ressources ? Quelle animation stratégique régionale des Campus, approche géographique et/ou thématique ? Ces questions commencent à trouver des réponses.

UN RÉFÉRENT ACADÉMIQUE POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉPLOIEMENT DES CAMPUS

Dans le cadre de la politique académique de déploiement des Campus, l'académie de Grenoble s'est inscrite dans une dynamique « d'incubateur » des Campus des métiers et qualifications en créant un poste de référent académique Campus chargé d'explorer et d'identifier les pistes de Campus potentiels, de fédérer les différents acteurs et de les accompagner dans la construction des projets. Il assure également la coordination académique du réseau des directeurs opérationnels.

yves.guyot@ac-grenoble.fr

L'animation et le développement du réseau des Campus passent par la désignation d'un référent académique.

LE PILOTAGE ACADÉMIQUE ET RÉGIONAL DES CAMPUS DES HAUTS-DE-FRANCE, DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Le pilotage stratégique des Campus des Hauts-de-France reposera sur un comité académique et régional commun à l'ensemble des Campus, chargé de définir, d'orienter et d'impulser les orientations politiques des Campus. Sous la présidence de la région et des deux recteurs d'académie (Lille et Amiens), il comprendra la Direccte, la Comue (qui regroupe les établissements d'enseignement supérieur et de recherche) ainsi que deux représentants du monde professionnel. L'action des Campus en Bourgogne-Franche-Comté sera coordonnée par un comité régional de pilotage. Il comprendra les Dapfic des deux académies, de Dijon et de Besançon, un représentant du conseil régional, le DRRT, la Direccte et un membre de l'enseignement supérieur. En région Centre-Val de Loire, le conseil d'orientation stratégique des Campus est lié à une commission transversale du Crefop. Il est présidé par le président de région, le recteur et le préfet.

LE PILOTAGE ACADÉMIQUE ET RÉGIONAL DES CAMPUS DU GRAND EST

Une réflexion est engagée sur la mise en réseau ou l'extension des Campus existants. Lors du dernier comité de recteurs de région académique a été acté le fait de travailler à la coordination interacadémique avec la mise en place d'un conseil d'orientation stratégique des Campus des métiers et des qualifications du Grand Est.

La composition de ce conseil doit être représentative des différents partenaires ayant légitimité pour y siéger et intégrer les acteurs opérationnels, notamment les autorités académiques, la région et la Direccte.

Ce conseil d'orientation stratégique des Campus labellisés en région Grand Est aura pour principales missions de mettre en cohérence les modalités d'organisation, de gouvernance, de fonctionnement et de suivi des Campus, de mutualiser et de diffuser les bonnes pratiques, d'envisager les articulations entre Campus, et leur développement.

ce.dafpic@ac-reims.fr

Les Campus : un pilotage stratégique associant rectorat, région, enseignement supérieur, services de l'état en région, milieux professionnels, en relation avec le Crefop.

LES CAMPUS DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES

Un comité régional de coordination des Campus des métiers et des qualifications est mis en place, et a pour missions :

- ◀▶ la coordination de l'action des Campus ;
- ◀▶ la définition des axes de travail et des objectifs pour l'année ;
- ◀▶ l'analyse et l'évaluation des projets en cours ;
- ◀▶ l'arrêt des critères d'évaluation des projets à venir ;
- ◀▶ la validation et le contrôle de la gestion administrative et financière avec l'appui du Gip-FCIP.

Ce comité, coprésidé par le recteur d'académie et le président de région, comporte le président de l'université, le DRRT, des représentants du rectorat, du conseil régional et du Crous, le directeur du Gip-FCIP, des représentants de la profession, les représentants des Campus.

eric.garnier@ac-limoges.fr

Chaque Campus doit choisir une structuration adaptée à son activité mais il peut être intéressant de « découpler » l'animation quotidienne du Campus des fonctions stratégiques et de support éventuellement mutualisées au niveau d'un Gip.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE DES CAMPUS DE CLERMONT-FERRAND

L'académie de Clermont-Ferrand met en place un conseil d'orientation scientifique et pédagogique des Campus. Il est constitué d'experts scientifiques, de pédagogues – enseignants et inspecteurs – et de professionnels des entreprises. Il se voit confier des missions d'analyse de l'écart entre les formations existantes et les besoins actuels ou à venir des territoires se traduisant par exemple par des écarts entre référentiels et besoins locaux ou par la nécessité de prise en compte d'évolutions technologiques, méthodologiques ou encore par les besoins spécifiques de publics particuliers.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique conduit une analyse et produit des propositions qui devront être pragmatiques et utilisables très rapidement. Elles pourront par exemple porter sur des sujets de projets collaboratifs associant des élèves situés à diverses étapes de leur formation, des études de cas, des sujets de travaux dirigés, des ressources, des propositions de visites ou de conférences, des modules de formation complémentaires ou encore des situations professionnelles à intégrer dans les stages et les périodes de formation en milieu professionnel. Une évaluation portant sur l'intégration de ces pratiques et leurs effets s'effectuera en fin d'année scolaire.

francis.michard@ac-clermont.fr

Un conseil scientifique et pédagogique peut être mis en place pour adapter les formations aux besoins des territoires et des formés en appui au conseil d'orientation stratégique du Campus.



LE CAMPUS AÉRONAUTIQUE DE POITIERS

La structure financière pour l'animation du Campus est la suivante : un poste budgétaire à temps plein est mis à disposition par le rectorat de Poitiers pour assurer la fonction de directeur opérationnel du Campus) et un budget de fonctionnement de 100 000 euros – à partager par les deux Campus de l'académie de Poitiers – est attribué

par le conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Les sommes sont engagées sur projets : communication, actions innovantes, déplacements, participation à des salons, etc.

monique.fouilloux@ac-poitiers.fr

La création d'un poste de directeur opérationnel du Campus est nécessaire ainsi que la mise à disposition d'un financement afin d'assurer le fonctionnement au quotidien de la structure.

7.

Annexe



FONCTIONS À EXERCER PAR LE DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DU CAMPUS

Sous l'autorité conjointe du Dapic et du chef de l'établissement porteur du Campus des métiers et des qualifications, ses missions s'articuleront autour de trois axes principaux.

1. CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE OPÉRATIONNELLE DU CAMPUS

- Constitution et animation du groupe de pilotage qui créera l'architecture du réseau constituant le Campus.
- Association de l'ensemble des partenaires du monde économique, des collectivités territoriales, des services de l'État, des établissements relevant directement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, comme des autres ministères concernés ou qui leur sont associés, centres de formation par l'apprentissage et par la formation continue, publics et privés, etc.
- Mise en place d'une structuration adaptée aux objectifs du Campus et au contexte académique et régional.

2. PILOTAGE ADMINISTRATIF DE LA STRUCTURE

- Dans le respect du projet académique et des orientations régionales, mise en œuvre de la politique et des actions définies dans le cadre des instances décisionnelles du Campus.
- En lien avec le directeur du Campus, élaboration du calendrier, de la composition et de l'ordre du jour des réunions de pilotage dont le compte-rendu sera diffusé à l'ensemble des membres.
- Maintien d'un lien étroit et permanent avec les services académiques et la collectivité territoriale en développant la communication du Campus.

3. PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DU RÉSEAU

- Développement et mise en œuvre d'une politique pédagogique collaborative au sein des établissements adhérents en appui sur les partenaires institutionnels et industriels.
- Repérage au sein des établissements et des divers partenaires, des porteurs de projets et des actions innovantes pour en assurer l'accompagnement et la diffusion au profit des « apprenants ».
- Dans le respect des prérogatives des équipes de direction des établissements adhérents du Campus, propositions d'actions d'information et de formation des équipes pédagogiques en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, les corps d'inspection et l'Espe.

PROFIL DU CANDIDAT : COMPÉTENCES ATTENDUES

◀▶ **Managériales par le pilotage de projets sur des échelles locale, nationale et internationale**

En position de directeur opérationnel, le candidat devra se prévaloir d'une solide expérience dans les domaines du pilotage et du management pour pouvoir rapidement rassembler autour du projet de Campus l'ensemble des partenaires susceptibles de contribuer à son développement.

◀▶ **Décisionnelles par la maîtrise d'une autorité qui s'appuie sur des expériences reconnues**

Doté d'un intérêt certain pour la valorisation des voies professionnelles et technologiques qui fondent l'activité d'un Campus, il devra avoir une bonne connaissance de l'environnement économique et industriel en lien avec la thématique principale.

◀▶ Adaptatives par la capacité à côtoyer et faire se compléter des environnements professionnels divers

Soucieux de développer les démarches collaboratives entre les membres du Campus, le candidat devra connaître les fonctionnements pédagogiques et administratifs des établissements appelés à participer à ses travaux.

◀▶ Communicationnelles qui s'appuient sur des convictions et sur un sens aigu de la pédagogie

Par sa maîtrise des outils de communication et sa capacité à travailler en lien avec les services académiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises, les collectivités territoriales et les divers médias, le candidat devra être en capacité d'assurer une communication permettant de valoriser les démarches innovantes du Campus.

Le *Livret des bonnes pratiques* complète le guide *Campus des métiers et des qualifications, enjeux, mise en œuvre, pilotage*. Il résulte d'un travail coopératif qui a mobilisé un grand nombre d'acteurs sur le terrain.

À l'appui d'exemples significatifs, ce livret permettra aux porteurs de projets et aux responsables des Campus déjà labellisés de repérer et diffuser les bonnes pratiques pour encourager, soutenir et animer le réseau des Campus des métiers et des qualifications.
